

Ecole élémentaire
30 rue du stade
57970 KOENIGSMACKER
03 82 83 19 78

COMPTE RENDU DU CONSEIL

des MAITRES de CYCLE d'ECOLE

Année scolaire : 2023/2024

Trimestre : 2^{ème}

LIEU : KOENIGSMACKER

DATE : mardi 20 février 2024

HEURE : 17h30

Membres du Conseil :

- Mlle LE-GAC, directrice
- Mme ROSSI, enseignante
- Mme GIARDINELLI, enseignante
- Mme ELSNER, enseignante
- Mme WONNER, enseignante
- Mme MATHIS, enseignante
- Mme DAMAND, enseignante
- Mme GONZALEZ, enseignante
- Mme REPELE, enseignante
- Mme KLEIN, enseignante
- Mme MOMMATI, enseignante
- Mme HENRION, enseignante
- Mme KIRSCH Céline, enseignante
- Mme MAYOUX Sarah, enseignante
- Mme PUDDU, enseignante
- Mme FEDELE, maître E
- M. ZENNER, maire de KOENIGSMACKER
- Mme VAZ, adjointe au maire de KOENIGSMACKER
- M. HOCHARD, maire de KERLING
- M. MARCK, maire de HUNTING
- Mme LUZERNE, maire de MALLING
- M GUIRKINGER, maire d'OUDRENNE
- Mme BALIEUX, représentante des parents d'élèves
- Mme CHARTON-KLEIN, représentante des parents d'élèves
- Mme CLAUSSE, représentante des parents d'élèves
- Mme DEPRE, représentante des parents d'élèves
- Mme HENTZEN, représentante des parents d'élèves
- Mme JACOBERGER, représentante des parents d'élèves
- Mme KEICHTINGER, représentante des parents d'élèves
- Mme LAUMESFELT, représentante des parents d'élèves
- Mme LOMBARD, représentante des parents d'élèves
- Mme MATHE, représentante des parents d'élèves
- Mme STAR, représentante des parents d'élèves
- Mme VILMEN, représentante des parents d'élèves
- Mme WATIER, représentante des parents d'élèves
- M VEYNAND, représentant des parents d'élèves

Absents excusés: Mmes LUZERNE, BALIEUX, CLAUSSE, HENTZEN, JACOBERGER, MATHE, STAR, WATIER, MOMMATI, MM ZENNER, HOCHARD, MARCK, GUIRKINGER

Présents : Mme MENANT, Mme HAHN, M LINSTER, M WEBER

SEANCE LEVEE à 19h30

La Présidente du Conseil,
Mme LE-GAC



La secrétaire,
Mme MATHIS



1) Organisation du temps scolaire 2024-2026

Depuis la rentrée scolaire 2021, nous bénéficions d'une dérogation de l'organisation de la semaine scolaire.

Cette dérogation arrive à échéance à l'issue de cette année scolaire (2023/2024)

Il nous faut formuler une nouvelle demande.

Nous pouvons demander à titre dérogatoire le renouvellement de l'organisation des enseignements répartis sur 4 jours hebdomadaire.

Cette décision est soumise au vote du conseil d'école.

A l'unanimité, le conseil d'école décide de renouveler l'organisation de la semaine scolaire telle qu'elle est actuellement : les enseignements sont répartis sur 4 journées par semaine.

2) Effectifs et rentrée scolaire 2024

A ce jour, il y a 271 élèves dans l'établissement.

Pour l'année scolaire prochaine, les effectifs prévus sont : 263 élèves.

3) Sécurité

Un deuxième exercice d'évacuation sera réalisé, sans prévenir les élèves.

4) Piscine

Un deuxième cycle est en cours, du 12 décembre au 15 mars, pour les classes de CP de Mmes Henrion et Mathis et la classe de CE1 de Mme Gonzalez.

5) Projet d'école

Comme annoncé lors du 1^{er} conseil d'école, nous continuons le projet d'école cette année scolaire.

Chaque enseignant a commencé un travail dans sa classe autour des axes retenus :

- développer les compétences linguistiques (syntaxe, lexique) des élèves
- maîtriser les gestes de l'écriture
- résoudre des problèmes

6) Sorties/ actions

-fête du 100 pour les CP le 9 avril

-La troupe de théâtre Lili vient nous présenter un conte en allemand le 8 avril pour toutes les classes

-cinéma dans le cadre alonzanfan les CM1 le 4 avril

-les 28, 30 et 31 mai toutes les classes sf les cm2 « comme c'est beau » à Koenigsmacker théâtre nihilo nihil

-château Manderen cp, ce1 et ce2 les 16, 28 mai et 18 juin. L'art de la course

-sortie cyclo le 21 juin pour les CE2, CM1 et CM2

-Tournoi de hand le 6 juin pour les CE2, CM1 et CM2

-olympiades le 7 juin

-Classe de mer pour les CM2 du 15 au 19 avril

-journée de l'Europe pour les CM2 le 6 ou 7 mai

7) Travaux, questions

- Mme Charton déplore des soucis de circulation aux abords de l'école avec notamment les « dépose minute » effectués par certains parents qui gênent la boucle alors que des places de stationnement sont disponibles. Du coup, certains parents restent bloqués aux feux de circulation.

Mme Vaz répond que la police municipale sera présente plus souvent aux heures d'arrivée des élèves.

- Est-il possible de créer un partenariat avec les clubs de sport présents sur Koenigsmacker pour les séances de sport en classe (autre que le Handball) comme le club de judo, de volley, de foot, de VTT, de badminton....

Mme Le Gac répond que déjà pour les olympiades seuls les clubs de hand ball et badminton lui ont répondu pour participer à cette journée. De plus, le club de Hand ball dispose d'un entraîneur employé par le club et qui peut donc intervenir sur le temps scolaire. Ce n'est pas le cas des autres clubs. Et enfin, il faut avoir l'accord de l'inspection académique pour intervenir auprès des élèves.

Mme Laumesfelt dit que le judo est d'accord pour participer aux olympiades et le président passera voir la directrice pour un éventuel partenariat.

- Est-il possible de contacter la police municipale afin qu'ils programment une intervention pour faire de la prévention routière à l'école pour toutes les classes pour cette année et les années à venir (lecture de panneaux, code de la route en trottinette et en vélo, les bonnes conduites à tenir en tant que piétons....) ? Oui c'est possible. La police municipale doit prendre contact avec la directrice.

- Merci à la municipalité d'avoir instaurer une zone 30 km/h devant les écoles. Or force est de constater malheureusement que la limitation n'est pas respectée et les feux rouges encore moins.

Maintenant que les infrastructures "jeunesse" sont toutes de l'autre côté du village (périscolaire, école primaire,

école maternelle, multi-accueil, city stade), les parents d'élèves conjurent la municipalité et le département de prendre des mesures plus pertinentes afin de faire ralentir les usagers et faire respecter les feux tricolore avant qu'un drame n'arrive.

Notamment la mise en place:

- d'un ralentisseur au niveau de chaque feu tricolore, ou à défaut des passages piétons surélevés sur ralentisseur.

- de marquages au sol de la zone 30 et scolaire
- de panneaux lumineux "danger piétons"

- d'une ligne de plots centrale pour éviter les dépassemens et les franchissements illégaux de la ligne blanche et du feu rouge (NB : à plusieurs reprises des automobilistes ont dépassé des véhicules à l'arrêt au feu rouge et ont manqué de renverser des piétons. A titre d'exemple, une maman s'est jetée un matin sous les roues d'une voiture qui dépassait un camion arrêté au feu pour pousser un enfant qui traversait seul au vert. Sinon il se serait fait heurter. Ce n'est pas des cas isolés, le non respect du feu et de la vitesse arrive quotidiennement, en atteste les témoignages de promeneurs de chiens, élèves, personnels du multi-accueil, habitants à proximité des feux, assistantes maternelles....)

- ou solution drastique: des radars de feux.

Mme Vaz répond qu'un ralentisseur coûterait trop cher mais un marquage au sol et un panneau lumineux seront installés. De plus, la police municipale sera vigilante et un radar pourra être mis en place.

Si la mairie souhaite faire passer le message aux parents d'élèves, la directrice le diffusera sur Ariane.

-Au sujet de l'absence de la maîtresse, les parents d'élèves de cette classe demande un remplacement de longue durée (demande transmis à l'inspectrice académique) pour éviter lors de non remplacement : le sur coût de garde des enfants chez les assistantes maternelles, éviter de surcharger les autres classes et avoir une continuité de leur enseignement.

Mme Le Gac répond comme l'année dernière, que c'est l'inspectrice de l'Education Nationale qui gère les remplaçants, pas elle. Mais que comme l'année dernière, il y a un manque de personnel dans l'éducation nationale. Néanmoins, la classe de Mme Mommati a eu de la chance d'être souvent remplacée et en plus par le même remplaçant qui a pu mettre en place un suivi.

-Questionnaire harcèlement : certains parents ont trouvé le questionnaire angoissant pour les enfants, avec des questions qui n'étaient pas adaptées à des élèves de primaire. Certains enseignants d'autres écoles avaient refusé de le faire passer.

Les enseignants étaient d'accord sur ce point, le questionnaire était anxiogène. Néanmoins, il n'a pas été distribué tel quel dans les classes, mais expliqué et dédramatisé. Il était obligatoire de le faire passer.

-Mme Menant propose une intervention de la SPA dans les classes pour sensibiliser sur les animaux. Elle donnera les coordonnées à Mme Le gac.

-La cérémonie du 8 mai, se déroulera le samedi 4 mai à Koenigsmacker et la cérémonie du 11 novembre se déroulera le 9 novembre à Malling.